



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132884>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-132884**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-110890

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Yutz

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570757100018

Ville : YUTZ

Code postal : 57970

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement des sols souples dans les aires de jeux de l'Aéroparc

Code CPV principal - Descripteur principal : 45432111

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Durée de 3 mois dont 1 mois de préparation de chantier Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique calibrée en annexe de l'AE. Visite obligatoire, merci de vous rapprocher de Monsieur Frédéric HUFFENUS (06-25-75-70-04) pour prendre rendez vous Réalisation de prestations similaires en application des articles en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 28/11/25 Marché n° : Yu25-098 Imaj, 14 Rue Du Chateau, 55300 Lacroix-Sur-Meuse

Montant Ht min : 87 500,00 Euros

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2025